DYNEFF
Société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros
1300 Avenue Albert Einstein - Parc du Millénaire - 34000 MONTPELLIER
Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 305 800 997

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 8 juillet 2026

L'an deux mille-vingt-six, le huit juillet à quinze heures

La soussignée,

ROMPETROL FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 35.993.360 euros
Dont le siège social est sis 1300 avenue Albert Einstein – Le Stratégie Concept - 34000 Montpellier

Représentée par son Président, Monsieur JianJun ZANG, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Agissant en qualité d'Associé Unique, propriétaire de la totalité des actions de la société DYNEFF, société par actions simplifiée au capital de 20.000.000 euros dont le siège social est sis 1300 Avenue Albert Einstein - Parc du Millénaire 34000 MONTPELLIER.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par le Président, la société ROMPETROL France SAS.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025,

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Situation du mandat des Commissaires aux comptes ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 11 025 587,25 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 11 025 587,25 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	11 025 587 euros

Affectation :

Au report à nouveau	4 525 587 euros
Dividende	6 500 000 euros

A l'issue de cette affectation, le solde du report à nouveau sera de 77 866 815euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Associé Unique prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes lors des trois derniers exercices :

Exercice 2025	10 000 000 euros
Exercice 2024	10 000 000 euros
Exercice 2023	4 000 000 euros

Examen du compte de résultat et du plan de financement prévisionnel de l'exercice en cours

L'Associé Unique prend acte du compte de résultat et du plan de financement prévisionnel de l'exercice.

Examen du tableau de financement et de la situation de l'actif réalisable et du passif exigible du second semestre de l'exercice écoulé

L'Associé Unique prend acte du tableau de financement et de la situation de l'actif réalisable et du passif exigible du second semestre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique prend acte de la poursuite du mandat du commissaire aux comptes :

Commissaire aux comptes titulaire

L'Associé unique prend acte que le mandat du cabinet ERNST and YOUNG, représenté par M. Xavier Senent, arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée et désigne le cabinet ERNST and YOUNG, représenté par M. Xavier Senent en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de 6 exercices. Ce mandat arrivera alors à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2031.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

ROMPETROL France S.A.S.
En qualité d'Associé Unique

DYNEFF S.A.S.
Représentée par **ROMPETROL France SAS**
En qualité de Président

dyneff

2025

COMPTES ANNUELS

SAS DYNEFF

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

1300 AV ALBERT EINSTEIN

BAT 5 STRATEGIE CONCEPT

34000 MONTPELLIER

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros

RCS de Montpellier n° 305 800 997

Certifié conforme à l'original

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	747 122	468 749	278 373	292 727
Fonds commercial	2 858 438		2 858 438	2 839 459
Autres immobilisations incorporelles	5 843 701	5 014 676	829 025	489 046
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 317 862	9 420 032	1 897 830	2 395 544
Constructions	104 339 895	55 905 993	48 433 902	54 774 054
Installations techniques, mat. et outillage	25 271 168	19 903 050	5 368 118	6 046 198
Autres immobilisations corporelles	6 173 946	4 659 491	1 514 455	2 148 815
Immobilisations en cours, avances et acomptes	3 621 345		3 621 345	1 822 087
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	64 853 405	2 639 900	62 213 505	61 893 399
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 713		22 713	22 317
Prêts				10 000
Autres immobilisations financières	1 226 381		1 226 381	1 218 830
ACTIF IMMOBILISE	**226 275 976**	**98 011 891**	**128 264 085**	**133 952 475**
(1) Dont à moins d'un an			1 226 381	1 228 830
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	82 221 554		82 221 554	51 281 116
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	95 678 263	8 006 278	87 671 985	121 143 867
Autres créances	72 972 249		72 972 249	93 162 867
Charges constatées d'avance	3 424 620		3 424 620	5 727 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Instruments financiers à terme et jetons de présence				
Disponibilités	30 615 055		30 615 055	6 681 111
ACTIF CIRCULANT	**284 911 740**	**8 006 278**	**276 905 462**	**277 996 853**
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différences d'éval.	28 969		28 969	2 113
TOTAL GENERAL	**511 216 686**	**106 018 169**	**405 198 517**	**411 951 440**
(1) Dont à moins d'un an			160 834 794	220 034 624

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000 000)	20 000 000	20 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	73 141 228	82 156 466
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**11 025 587**	**984 765**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 115 460	4 176 183
CAPITAUX PROPRES	**107 282 275**	**109 317 415**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 613 132	9 371 842
Provisions pour charges	1 383 835	1 442 528
PROVISIONS	**10 996 967**	**10 814 370**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 075 335	77 697 592
Emprunts et dettes financières divers (2)	3 463 836	34 853 968
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 383 236	1 037 721
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 705 396	113 634 697
Dettes fiscales et sociales	26 800 518	23 181 209
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	822 597	796 822
Instrument financier à terme		
Autres dettes	52 518 256	40 617 646
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	152 212	
DETTES (1)	**286 921 387**	**291 819 656**
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation	-2 113	
TOTAL GENERAL	**405 198 517**	**411 951 440**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes)	277 825 413	280 009 387
(2) Dont emprunt participatifs		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises	2 041 229 137	2 246 418 010
Production vendue de biens		
Production vendue de services	9 386 685	6 562 622
CHIFFRES D'AFFAIRES	**2 050 615 821**	**2 252 980 633**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	5 330 730	1 327 182
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 263	
Autres produits	282 115	3 686
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 056 233 929**	**2 254 311 501**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 969 950 777	2 158 927 070
Variation de stock (marchandises)	-30 940 438	9 165 817
Achats de matières premières et autres approvisionnements	259	681
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	55 011 921	50 458 469
Impôts, taxes et versements assimilés	1 896 362	1 596 821
Salaires et traitements	14 223 530	13 329 080
Cotisations sociales	5 252 956	4 840 446
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 948 546	12 188 048
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		1 350 000
Sur actif circulant : dotations et dépréciations	415 732	327 605
Dotations aux provisions	1 746 608	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	25 194	
Autres charges	9 562 155	8 689 086
CHARGES D'EXPLOITATION	**2 039 093 602**	**2 260 873 124**
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 140 328**	**-6 561 623**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	**8 995 579**	**7 549 372**
Produits financiers de participations (2)	3 263 699	2 555 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	457	95
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 842 642	3 615 669
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change	3 888 782	1 377 840
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**9 974 827**	**7 382 033**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 313 969	2 113
Intérêts et charges assimilées (3)	3 821 603	6 455 050
Différences négatives de change	3 839 255	924 871
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-979 248**	**167 339**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**16 161 080**	**-6 394 284**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**496 194**	**10 415 071**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**12 230**	**3 036 023**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**483 964**	**7 379 049**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 106 113	
Impôts sur les bénéfices	4 513 343	
TOTAL DES PRODUITS	**2 065 725 703**	**2 272 275 945**
TOTAL DES CHARGES	**2 054 700 116**	**2 271 291 179**
BENEFICE OU PERTE	**11 025 587**	**984 766**
(2) Dont produits concernant les entités liées	3 352 590	4 934 285
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	1 070 877	260 389

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

La Société a procédé à l'acquisition de 60% des titres de la société FJB et de sa filiale Entreprise Jean & Barthes en décembre 2025.

La Société a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société Combustibles 31 en décembre 2025.

La Société a réalisé un exercice très solide avec un résultat d'exploitation de 17 140 k€ (2024 : - 6 562 k€) en fort redressement par rapport à l'exercice 2024.

Les stations autoroutières des Herbiers et de Rouillé ont vu leur durée de concession renouvelée et prolongée. Par ailleurs, les stations Vironvay et Limoges Est ont rejoint le réseau avec des débuts d'exploitation respectivement le 3 juin 2025 et le 2 décembre 2025.

La société Kalandr a été créée le 29 octobre 2025. La Société détient une participation de 80% dans Kalandr. Cette société a pour but le développement d'un logiciel de gestion du négoce et des risques énergétiques pour le compte du Groupe et pour sa commercialisation auprès de clients externes.

La société Dyneff Gas Station Network, détenue à 100% par la Société, a fait l'objet d'une liquidation volontaire le 6 mai 2025.

Enfin la Société au augmenté sa participation dans sa filiale Aneo dans le courant de l'année 2025, la portant à 85%.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Les tensions géopolitiques au Moyen Orient, et notamment le conflit impliquant l'Iran, ont entraîné depuis le début du mois de mars 2026 une forte volatilité des marchés de l'énergie et une hausse significative des prix des produits pétroliers.

Dans ce contexte, le Groupe, dont l'activité est directement exposée à l'évolution des prix des produits énergétiques, a constaté une augmentation rapide des coûts d'achats des produits énergétiques.

Cette hausse des prix est toutefois globalement sans incidence sur la rentabilité du Groupe, celui-ci étant en mesure de répercuter l'évolution des cours dans ses prix de vente dans des délais courts.
En revanche, cette situation peut avoir pour effet d'augmenter significativement le niveau de besoin en fonds de roulement lié à la valorisation des stocks et des créances clients. Les termes de règlement et de crédit négociés avec nos fournisseurs sont également impactés, car le montant des encours fournisseurs progressent rapidement, ce qui nécessite la mise en œuvre de lettres de crédit ou d'autres formes de garanties de paiement. Le Groupe a adapté sa gestion de trésorerie en conséquence et dispose, à la date d'arrêté des comptes, de lignes de financement court terme suffisantes pour faire face à cette augmentation ponctuelle du besoin de financement.

À ce stade, et compte tenu des informations disponibles, le Groupe n'a pas identifié d'impact négatif significatif sur sa situation financière, sa performance ou sa continuité d'exploitation. Néanmoins, la situation géopolitique demeure évolutive et pourrait continuer à générer une volatilité accrue des prix de l'énergie dans les prochains mois.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis en conformité avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifient le règlement ANC n°2014-03 relatifs au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Changements de méthodes comptables :

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence en 2025.

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel comprend désormais uniquement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement (et possibilité d'inclure pour être exhaustif; les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ; les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.)

La société a recours à un contrat d'affacturage conclu avec BNP Paribas Factor, portant sur la cession de ses créances clients. Conformément aux dispositions applicables en matière de cession de créances, la subrogation entraîne un transfert de propriété des créances au profit du factor. En conséquence, les créances cédées sont décomptabilisées à la date de leur prise en charge par le factor.

En contrepartie, il est constaté une créance sur le factor, reflétant le montant des sommes dues par ce dernier au titre des créances cédées.

Le contrat prévoit par ailleurs un mécanisme permettant à la société de mobiliser les montants disponibles avant encaissement des créances correspondantes. À ce titre, le solde disponible du compte d'affacturage, immédiatement mobilisable, est présenté en disponibilités.

Au 31 décembre 2025 :

- Les créances cédées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 30 809 K€ et sont déduites du poste Créances clients et comptes rattachés ;
- Les créances cédées indisponibles s'élèvent à 2 771 K€ et sont incluses dans les Autres créances ;
- Les fonds de garantie, dont l'échéance est inférieure à un an, constitués auprès du factor s'élèvent à 1 985 K€ et sont comptabilisés en Autres créances ;
- Le fonds de garantie, dont l'échéance est supérieure à un an, constitué auprès du factor s'élève à 600 K€ et est comptabilisé en Immobilisations financières ;
- Les encaissements perçus par le factor et non affectés sont déduits du poste Créances clients et comptes rattachés ;
- Le solde disponible du compte d'affacturage s'élève à 16 161 K€ et est présenté en Disponibilités. »

3.1. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Elles se composent essentiellement de fonds commerciaux achetés qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 5 années.

La société a déterminé que les fonds de commerce ont une durée de vie non limitée, car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité de ces fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité prévue, en fonction des durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée économique	Durée fiscale
Constructions	30 ans	20 ans
Constructions légères	20 ans	15 ans
Installations techniques, mat.outillage	10 ans	8 ans
Install. générales agencts, aménagts	10 ans	10 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans	5 ans
Mobilier	5 ans	5 ans

Les taux d'amortissements pratiqués sur les biens décomposés sont les suivants :

Structure de la construction : (Gros œuvre, terrassement, VRD, Maçonnerie...)	L	30 ans
Composant 1 : (Façades, étanchéité, couverture, Menuiseries ext...)	L	20 ans
Composant 2 : IGT (Inst générales, chauffage, plomberie, électricité, serrurerie...)	L	15 ans
Composant 3 : (Agencements, menuiserie int, décoration, Carrelages, peintures, signalisation...)	L	10 ans

Immobilisations en cours

Les mouvements du poste d'immobilisations en cours sur l'exercice 2025 sont constitués essentiellement du suivi de travaux et transferts vers postes d'immobilisations amortissables lors de l'ouverture des nouvelles stations autoroutières.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice afin de s'assurer que la valeur d'usage des titres est supérieure à la valeur comptable.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de chaque société.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks de carburant des dépôts primaires sont composés de stock outil et de stock de réserve et sont évalués selon la méthode du Prix Moyen Pondéré depuis le 1er janvier 2007.

Les stocks des dépôts secondaires sont également valorisés selon un Prix Moyen pondéré.

Le stock de l'ensemble des produits pétroliers représente un montant de 58 409 K euros (y compris le stock de tickets pour 14 155K euros).

Le stock des boutiques de stations-service représente un montant de 2 365 K euros.

Le stock divers des accessoires cuve et lubrifiants représente un montant de 739 K euros.

Le stock des certificats d'économie d'énergie représente un montant de 20 338 K euros pour les Produits Pétroliers et 117 K euros pour le GAZ

Le stock de garantie de capacités et d'origine pour l'activité ELECTRICITE s'élève à 30 K euros et pour l'activité GAZ à 224 K euros.

Dans le cas où la valorisation ainsi définie est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est constituée.

Afin d'obtenir des certificats d'économie d'énergie, Dyneff a pris à charge des dépenses de travaux d'économie d'énergie, effectués chez des particuliers.

Impact de l'obligation de stockage stratégique :

« En tant que pétrolier, la société DYNEFF est soumise à l'obligation de stockage stratégique. Le coût des stocks détenus par le Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP) est couvert par une redevance payée par tous les opérateurs pétroliers. Le montant de la charge comptabilisée en 2025 s'élève à 8 732 k€.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, à la clôture de chaque période, les risques de non-recouvrement sont pris en compte et font l'objet d'une provision le cas échéant.

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.5. Informations complémentaires

La société Dyneff est consolidée au niveau d'ANAN International. ANAN international est cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

3.6. Intégration fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère. Le taux d'imposition est de 25%.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	8 854 937	596 761		2 437	9 449 261
Total 1 Incorporelles	**8 854 937**	**596 761**	**0**	**2 437**	**9 449 261**
Terrains	11 319 440			1 578	11 317 862
Constructions sur sol propre	5 196 246				5 196 246
Constructions sur sol d'autrui	60 373 891	155 271		93 968	60 435 193
Constructions installations, agencements…..	36 743 517	2 150 152		185 212	38 708 457
Installations générales et agencements	633 695				633 695
Installations techniques, matériels et outillages	24 322 883	1 123 894		175 608	25 271 168
Matériel de transport	1 306 788	1 946			1 308 734
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 124 494	117 667		10 643	4 231 517
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**144 020 954**	**3 548 930**	**0**	**467 009**	**147 102 875**
Immobilisations corporelles en cours (1)	1 822 086	1 799 258		-1	3 621 345
Total 3 Encours Corporelles	**1 822 086**	**1 799 258**	**0**	**-1**	**3 621 345**
Acomptes					
TOTAL	**154 697 977**	**5 944 949**	**0**	**469 445**	**160 173 481**

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Les immobilisations Incorporelles se composent essentiellement de fonds commerciaux achetés qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Le détail par site de ces fonds est le suivant :

Site	Montant
- Agence Carcassonne	42 423
- Agence Colombiers	35 063
- Agence Perpignan	44 972
- Agence Castelnaudary	32 014
- Produits petroliers siège	71 209
- Agence Bayonne	11 739
- Station Colombiers	36 359
- Station Sète	45 642
- Station Gruissan	76 069
- Station 108 av Bordeaux	56 292
- Station 14 av Carnot	6 555
- Station St Etienne	140 000
- Station Toulouse / Lespinet	22 000
- Fonds Lézignan/Narbonne/ Durban/Cap de Pla	1 110 000
- Fdc Soler . Prades	40 000
- Fdc Carcassonne Iéna	400 000
- Fdc Cadorin	65 000
- Fdc DCCL Lyon	250 000
- Fdc Hydrocarbures Moriérois	50 000
- Fdc JMR	262 030
- Fdc acquisition CVC	17 100
TOTAL	2 814 468

La société a déterminé que les fonds de commerce ont une durée de vie non limitée, car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité de ces fonds.

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test permet de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle correspond au chiffre d'affaires généré par chaque fonds afin de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Station	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Labarthe Inard	260 000,00			260 000,00
Toulouse S/S	250 000,00			250 000,00
Toulouse S/N	2 022 476,00			2 022 476,00
Chavagnes	800 000,00			800 000,00
Vallée de l'erve	650 000,00			650 000,00
Saulce	100 000,00			100 000,00
	4 082 476,00	-	-	4 082 476,00

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées :

- de programmes informatiques amortis en linéaire sur 5 ans
- de redevance infrastructure autoroutière, amorties en linéaire sur la durée de la concession.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Durée d'utilisation	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	5 ans				
- Programmes informatiques					
- Concessions	Selon durée de vie des concession	5 233 704	252 158	2 438	5 483 425
Total 1		**5 233 704**	**252 158**	**2 438**	**5 483 425**
Terrains		4 841 420	497 714	1 578	5 337 556
Constructions	30 ans	47 539 599	8 645 360	278 966	55 905 993
Installations générales et agencements	10 ans	380 021	88 981		469 002
Installations techniques, matériels et outillages	10 ans	18 276 685	1 801 288	174 923	19 903 050
Matériel de transport	5 ans	709 709	205 206		914 915
Matériel de bureau informatique, mobilier	5 ans	2 826 432	457 840	8 697	3 275 575
Emballages récupérables et divers					
Total 2		**74 573 866**	**11 696 389**	**464 154**	**85 806 091**
TOTAL		**79 804 570**	**11 948 547**	**466 602**	**91 289 515**

Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	62 248 299	2 619 400	14 294	64 853 405	2 639 900	62 213 505
Autres titres immobilisés	22 317	396		22 713		22 713
Prêts et autres immobilisations financières	1 228 830	178 696	181 144	1 226 382		1 226 382
TOTAL	**63 499 446**	**2 055 413**	**195 438**	**66 102 500**	**2 639 900**	**63 462 600**

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Matières premières			
Marchandises	82 221 554		82 221 554
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	**82 221 554**	**0**	**82 221 554**

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 189 922 086 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 226 381	1 226 381	
ACTIF CIRCULANT :			**0**
Clients	84 785 331	84 785 331	
Clients douteux	10 892 932	10 892 932	
Personnel et comptes rattachés	39 509	39 509	
Organismes sociaux	236 348	236348	
Etat : impôts et taxes diverses	6 456 871	6 456 871	
Groupe et associés	59 134 967	59 134 967	
Débiteurs divers	7 104 555	7 104 555	
Charges constatées d'avance	3 424 620	3 424 620	
TOTAL	**172 075 133**	**172 075 133**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)	10 000		

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	95 678 263	8 006 278	87 671 985	121 143 867
Autres créances	72 972 249		72 972 249	93 162 867
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**168 650 512**	**8 006 278**	**160 644 234**	**214 306 734**

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	13 480 865	11 123 399
Avoirs à recevoir	1 618 141	984 571
Divers produits à recevoir	177 833	- 195 567
TOTAL	**15 276 839**	**11 912 403**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 424 620 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	3 424 620	5 727 891
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**3 424 620**	**5 727 891**

Nature	Montant
Abonnement 1225	688 107 €
Abonnement Nexity	6 549 €
CCA CEE	2 316 093 €
CCA EDF	4 040 €
CCA FLOWLINE	75 470 €
CCA LOYER	13 359 €
CCA ELEC VENTE	321 000 €
TOTAL	**3 424 618 €**

4.7. Créances sur les entreprises liées au 31/12/2025

	C/Courants	Clients
Comb.de Cerdagne	514 500,00 €	260,24 €
DPPLN		874,92 €
Dyneff Espagne		6 789,17 €
Natgas		146,47 €
Orceyre		1 280,15 €
Plantier		
Rossignol	118 580,00 €	408,52 €
Rompetrol France	33 461 931,56 €	1 303 894,99 €
Dyneff Retail	8 772 273,25 €	
Anéo	357 500,00 €	
TPDT	3 804 500,00 €	126 937,48 €
ABC Béziat		537,20 €
Géraud Tampier		23 995,13 €
Alegri	49 000,00 €	
Recoules	26 152,10 €	313,99 €
TFZ	2 044 000,00 €	134 147,76 €
EPPLN	3 875 000,00 €	
CPA	4 501 032,80 €	95 826,82 €
Jean & Barthes	76 802,39 €	
Global Ethic Delta	5 500,00 €	162,96 €
Neel Fraisse	767 000,00 €	1 175,98 €

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital est composé de 12 569 actions de 1591,22 euros de valeur nominale

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Tableau de variation des capitaux propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	20 000 000					20 000 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport						-
Ecart de réévaluation						-
Ecart d'équivalence						-
Réserve légale	2 000 000					2 000 000
Réserves statutaires						-
Réserves règlementées						-
Autres réserves						-
Report à nouveau	82 156 466	984 765	- 10 000 000			73 141 231
Résultat de l'exercice	984 765	- 984 765		11 025 587		11 025 587
Subventions d'investissements						-
Provisions règlementées	4 176 183				- 3 060 723	1 115 460
Total des capitaux propres	**109 317 414**	**-**	**- 10 000 000**	**11 025 587**	**- 3 060 723**	**107 282 278**

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litige prud'homal	127 950	140 000	53 950	214 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	2 113	28 969		31 082
TOTAL	**130 063**	**168 969**	**53 950**	**245 082**

- **Provision pour litiges sociaux.**

Les provisions pour litiges sociaux s'élèvent à 214 K€ et concernent principalement des litiges prud'homaux. Chaque dossier est provisionné suivant le risque estimé.

- **Provision pour Perte de Change**

Une provision pour perte de change d'un montant de 31 K€ a été comptabilisée au titre de l'exercice afin de couvrir le risque de change latent constaté sur les opérations libellées en devises à la date de clôture.

Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 442 528	0	58 693	1 383 835
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 241 779	1 606 606	1 480 335	9 368 050
TOTAL	**10 684 307**	**1 606 606**	**1 539 058**	**10 751 885**

➢ Provision pour indemnité de départ à la retraite.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour leurs indemnités de départ à la retraite est comptabilisé.

Au 31/12/2025, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 1 384 K€.

➢ Provisions pour risques

Celles-ci sont destinées à faire face aux risques encourus par la société suite à des litiges.

Ces provisions sont constituées :

- Pour le fonds de garantie des CEE pour un montant à fin 2025 de 8 083 K€.

L'administration possède un droit de reprise de six années après la date d'enregistrement du certificat. Par exemple, un certificat enregistré en 2019 peut potentiellement être annulé jusqu'en 2025. Ce risque d'annulation est réel et par conséquent, il a été décidé de constituer un fonds de garantie afin de couvrir ce risque de reprise.
Ci-joint l'historique des dotations et reprises exceptionnelles concernant le fond de Garantie CEE

Année	ANV Fond de garantie CEE	Dotation	Reprise	Solde
2021		7 283 857,00		7 283 857,00
2022	7 283 857,00	308 143,00		7 592 000,00
2023	7 592 000,00	1 475 448,00	778 008,00	8 289 440,00
2024	8 289 440,00	2 164 648,00	3 154 065,00	7 300 023,00
2025	7 300 023,00	873 543,00	173 566,00	8 000 000,00

- Pour les démantèlements et dépollutions de nos sites :

Cette provision, actualisée à chaque fin d'exercice figure dans les comptes de 2025 pour un montant de 1 285 K€.

Emmaüs
L'association Emmaüs Solidarité a contracté plusieurs contrats d'approvisionnement gaz pour alimenter différents sites Emmaüs sur la période de 2022-2025. Avant la fin de l'année 2022, Emmaüs nous a notifié la résiliation des contrats au motif que le signataire n'était pas habilité. Les créances relatives aux livraisons de l'exercice 2022 ont été provisionnées à hauteur de 749 K€. Par ailleurs, une provision pour risque et charge d'un montant de 4 412k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022 au titre des pertes sur la revente à partir de 2023 des stocks de gaz achetés et non livrés à Emmaüs.
Cette provision doit être reprise au rythme des reventes de ce stock. Sur 2025 nous avons comptabilisé des reprises sur provisions pour 1 008 K€ soldant ainsi la provision constatée en 2022 à fin 2025.

Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	4 082 476			4 082 476
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	354 900	2 285 000		2 639 900
Provisions autres immos financières				
TOTAL	**4 437 376**	**2 285 000**	**0**	**6 722 376**

- Provisions sur immobilisations corporelles

Les provisions des immobilisations corporelles émanent des tests impairment pratiqués annuellement sur les stations-services. Ils en résultent qu'il n'y a aucune reprise et dotation complémentaire sur cet exercice. Le montant inscrit au bilan en date du 31/12/2025 est de 4 082 K€ identique à celui du 31/12/2024.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations/Reprise	Au 31/12/2025
Dépréciation Labarthe Inard	260 000		260 000
Dépréciation Toulouse SN	2 022 476		2 022 476
Dépréciation Toulouse SS	250 000		250 000
Dépréciation Chavagne	800 000		800 000
Dépréciation Vallée de l'Erve	650 000		650 000
Dépréciation Saulce	100 000		100 000
TOTAL	4 082 476		4 082 476

➢ Provisions sur titres de participations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations/Reprise	Au 31/12/2025
Titres TPDT	60 000		60 000
Compte courant TPDT	245 000		245 000
Titres DPPLN		1 285 000	1 285 000
Titres FHE		1 000 000	1 000 000
Titres RCN	49 900		49 900
TOTAL	354 900	2 285 000	2 639 900

Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Amortissements dérogatoires	1 599 423	12 230	496 194	1 115 460
TOTAL	**1 599 423**	**12 330**	**496 194**	**1 115 460**

Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux	8 751 536	415 732	1 160 990	8 006 278
Poste : Autres créances				
TOTAL	**8 751 536**	**415 732**	**1 160 990**	**8 006 278**

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	34 418 023	34 418 023		
à plus d'1 an à l'origine	14 657 312	5 563 450	9 093 862	
Emprunts et dettes financières divers	3 463 836	3 463 836		
Fournisseurs et comptes rattachés	152 705 396	152 705 396		
Personnel et comptes rattachés	3 238 199	3 238 199		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 178 600	2 178 600		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	18 752 137	18 752 137		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 512 025	2 512 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	822 597	822 597		
Groupe et associés	51 350 861	51 350 861		
Autres dettes	1 002 969	1 002 969		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	152 212	152 212		
TOTAL	**285 254 168**	**276 160 305**	**9 093 862**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 838 501			

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 473 739	52 967 443
Dettes fiscales et sociales	5 675 284	3 691 690
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 013	87 692
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 146	
Avoirs à établir	390 353	211 662
Intérêt courus à payer	278 189	385 215
DETTES	**72 959 724**	**57 343 702**

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	152 212	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**152 212**	**0**

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros au 31/12/2025	Compts courants	Fournisseurs
Comb.de Cerdagne		-5 638,10 €
DPPLN	-596 335,96 €	-12 979,34 €
Dyneff Espagne	-25 344 806,69 €	-114 805,82 €
Gas station network		
Natgas	-7 926 000,00 €	-207 694,68 €
Orceyre	-3 734 000,00 €	-209 920,67 €
Plantier	-296 000,00 €	-4 465,54 €
Rossignol		
Rompetrol France		
Dyneff Retail		-14 449 630,10 €
Boissonnade	-1 271 000,00 €	-32 060,53 €
Anéo		
Aubac	-1 637 500,00 €	-224 130,54 €
TPDT		-54 641,72 €
ABC Béziat	-887 500,00 €	-105 330,44 €
Géraud Tampier	-458 400,00 €	-26 939,95 €
Alegri		-3 094,75 €
Recoules		
TFZ		
EPPLN		
France Habitat Energie	-513 000,00 €	-15 149,08 €
CPA		-88 169,58 €
Jean & Barthes		
Global Ethic Delta		
Neel Fraisse		

Dettes en devises

Un écart de conversion est pratiqué lorsque la valeur d'inventaire calculée au taux de clôture est différente de la valeur comptable.

Un écart de conversion actif de 31 K€ a été comptabilisé à ce titre à la fin de la période.

Passifs éventuels

La société réalise des diagnostics de la pollution de ses principaux sites (dépôts secondaires, stations) et estime les coûts de dépollution. La continuité d'exploitation de ces sites n'étant pas menacée, ces coûts ne sont pas provisionnés.
Sur la base des diagnostics effectués, il n’a pas été relevé de risques financiers importants liés à des opérations de dépollution dans le cas d’un arrêt futur d’activité sur un site.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025
Chiffre d'affaires PP	1 964 561 329,16
Chiffre d'affaires GAZ	19 209 847,31
Chiffre d'affaires ELECTRICITE	10 389 446,73
Chiffre d'affaires BOUTIQUES	43 517 493,07
Chiffre d'affaires AUTRES	12 937 705,18

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corpo.	5 263	
Reprise sur amortissement et provisions et autres produits	5 612 845	1 330 868
TOTAL	**5 618 108**	**1 330 868**

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

	Honoraires 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	**172 000 €**
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (1)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	**10 000 €**
TOTAL	**182 000 €**

6.4. Certificat d'économie d'énergie

L'article 14 de la loi du 13 juillet 2005 soumet à des obligations d'économie d'énergie les personnes morales qui vendent de l'électricité, du gaz, de la chaleur ou du froid aux consommateurs finals, et dont les ventes annuelles excèdent un seuil ainsi que les personnes physiques qui vendent du fioul domestique aux consommateurs finals.

L'Autorité des normes Comptables a adopté fin 2012 un nouveau règlement : homologué par arrêté du 28/12/2012 et publié au JO du 30/12/2012, celui-ci change la méthode de comptabilisation des certificats d'économie d'énergie à compter du 01/01/2014, tout en permettant son application par anticipation aux exercices 2012 et 2013.

Ce règlement prévoit que :

- Les certificats d'économie d'énergies, qui peuvent être utilisés soit pour se libérer de l'obligation d'économie d'énergie, soit pour être cédés, répondent à la définition comptable des actifs figurant à l'article 211-1-1 du règlement ANC N° 2014-03.
- Les certificats d'économie d'énergie peuvent être détenus dans deux buts distincts :
 - Pour se conformer aux exigences de la réglementation relative aux économies d'énergie
 - À des fins de négoce, les deux modèles économiques pouvant coexister au sein d'une même entreprise.

Situation CEE

Dans ce cadre, en 2025 :

- Les ventes de Dyneff ont généré une obligation d'économie d'énergie de : 5 977 382 240 kwh
- Il a été acquis en 2025 un cumul de : 7 047 554 443 kwh.
- Soit à fin 2025 un stock de certificats d'économie d'énergie de 2 288 328 366 kwh valorisé en CUMP pour 20 338 290 euros.

6.5. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 305 752 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**8 995 579**	**7 549 372**
Produits financiers de participations	3 263 699	2 555 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	457	95
Autres intérêts et produits assimilés	1 842 642	3 615 669
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change	3 888 782	1 377 840
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**9 974 827**	**7 382 033**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 313 969	2 113
Intérêts et charges assimilées	3 821 603	6 455 050
Différences négatives de change	3 839 255	924 871
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-979 248**	**167 339**

Gestion du risque de change

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change, principalement le USD.

Dans le cadre de sa politique de couverture, le groupe a recours à des swaps et des opérations d'achats ou de vente à terme.

Les gains et pertes sont reconnus en comptabilité au moment du dénouement des opérations.

A noter que le résultat réalisé sur les opérations d'optimisation échues non qualifiées de couverture a été comptabilité en résultant opérationnel plutôt qu'en résultat financier afin de refléter au mieux l'intention de gestion et la stratégie économique suivie par le Groupe Dyneff.

Juste valeur des instruments financiers

La société se conforme aux dispositions du règlement ANC 2015-05.

La société couvre le risque de fluctuation des cours par l'achat/ vente de futures sur marché International Exchange (ICE)

Les instruments souscrits ne génèrent pas d'écritures comptables lors de l'ordre, sauf éventuel appel de marge, enregistré dans un compte de tiers.

La totalité des gains et pertes débouclés au cours de l'exercice est enregistrée en achats dans le compte de résultat et représente un gain de 2 292 K€ sur l'exercice. (Dénouement des instruments).

Ces pertes sont compensées par les pertes/gains réalisés sur les variations de produits pétroliers dont le risque est précisément couvert par les futures. (Principe de réciprocité) C'est la raison pour laquelle ce résultat n'est pas reclassé en frais financiers.

Pour les instruments ouverts à la clôture, et afin de répondre aux exigences normatives de l'ANC 2015-05, la juste valeur des couvertures est :
- Enregistrée à l'actif du bilan si positive
- Enregistrée au passif du bilan si négative

Voici les engagements hors bilan :

Au 31 décembre 2025	
Swap d'émission	
Montant notionnel (a)	11 489 361,70
Valeur de marché, pied de coupon (b)	- 8 364,90
Options d'achats d'actions	
Montant notionnel (a)	7 075 574,47
Valeur de marché	89 565,96

(a) ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent
(b) cette valeur a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de marché en vigueur à la clôture.

6.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 483 964 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	496 194	10 415 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 230	3 036 023
RESULTAT EXCEPTIONNEL	483 964	7 379 049

6.7. Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Rubriques	
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : AnAn International Limited Singapore AnAn Petrochemical & Energy Pte Ltd Siège : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903 N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : ROMPETROL France Siège : 1300 Av Albert Einstein Bat 5 – Stratégie Concept 34 000 MONTPELLIER N° d'identification si entité française : RCS de Montpellier n° 488 120 478 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 1300 Av Albert Einstein Bat 5 – Stratégie Concept 34 000 MONTPELLIER

6.8. Impôt sur les bénéfices

La société DYNEFF SAS est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ROMPETROL France .

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	15 538 930	8 305 287	18 053 372			4 513 343	11 025 587

		Exercice 2025
Bénéfice comptable de l'exercice		11 025 587
1. Réintégrations fiscales		13 618 415
2. Déductions fiscales		-5 313 128
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	19 338 872	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		1 277 500
RESULTAT FISCAL	**18 053 372**	

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :		
Provisions réglementées :		
PHP	2 576 760	0
Amortissements dérogatoires	1 599 423	1 115 460
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :		
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 442 528	1 383 835
Participation	0	1 106 113
Congés payés	1 550 833	1 555 036
Organic	550 377	504 512
Effort construction	57 862	57 890
Impairment Station	4 082 476	4 082 476
Provision CEE	7 300 000	8 000 000
TOTAL	**19 160 259**	**17 805 322**

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :		
Provisions réglementées :		
PHP	644 190	
Amortissements dérogatoires	399 957	278 865
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :		
Provision pour indemnité de départ à la retraite	360 632	345 959
Participation	0	276 528
Congés payés	387 708	388 759
Organic	137 594	126 128
Effort construction	14 466	14 473
Impairment Station	1 020 619	1 020 619
Provision CEE	1 825 000	2 000 000
TOTAL	**4 790 166**	**2 451 331**

Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	11 025 587
- Impôt sur les bénéfices	4 513 343
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	**15 538 930**

6.9. Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	12 569			1 591.22
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaires sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'exercice 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	90
Agents de maîtrise	41
Employés	182
TOTAL	**313**

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS ROMPETROL France 1300 Avenue ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER - FRANCE.

Liste des filiales et des participations

Dénomination *Siège Social*	*Capital* *Capitaux Propres*	*Q.P. Détenue* *Divid.encaiss.*	*Val. brute Titres* *Val. nette Titres*	*Prêts, avances* *Cautions*	***Chiffre d'affaires*** ***Résultat***	***Dividendes*** ***reçus***
FILIALES (plus de 50%)						
ABC Beziat	7 130 1 323 482	100	2 180 787 2 180 787		14 208 780 228 466	
ALEGRI	16 000 425 598	100	436 650 436 650		10 727 672 47 956	
ANEO	8 000 641 500	85	2 805 000 2 805 000		4 585 432 -462 974	157 500
AUBAC	200 000 2 240 730	100	1 726 388 1 726 388		15 855 015 458 765	
BOISSONNADE	8 000 1 941 386	100	1 189 267 1 189 267		11 776 753 346 149	
COMBUSTIBLES DE CERDAGNE	10 000 741 096	100	10 000 10 000		11 808 794 241 482	
CPA	2 035 998 5 216 109	100	8 621 614 8 621 614		126 237 400 2 212 116	
DPPLN	3 601 675 96 630	100	1 385 865 1 385 865		 114 027	
DYNEFF ESPANA	601 000 21 704 966	100	3 162 639 3 162 639		432 641 172 3 263 346	
DYNEFF RETAIL	60 000 1 145 773	100	650 073 650 073		12 041 358 17 923	
FRANCE HABITAT ENR	30 000 1 024 925	100	6 223 609 6 223 609		5 167 096 -262 794	
GLOBAL'ETHIC DELTA	2 000 15 827	100	2 983 2 983		845 010 7 105	
GERAUD TAMPIER	125 161 1 325 646	100	876 351 876 351		16 008 176 360 195	
NATGAS	1 000 000 11 375 416	100	600 000 600 000		75 406 115 1 267 579	
NEEL FRAISSE	200 000 56 634	100	1 100 000 1 100 000		2 073 717 -110 111	
ORCEYRE	28 330 5 421 034	100	4 136 716 4 136 716		25 138 064 737 425	
PLANTIER	10 000 804 423	100	10 000 10 000		11 194 019 182 053	
RECOULES	30 000 326 676	100	789 785 789 785		11 816 809 55 125	
ROSSIGNOL	8 000 515 719	100	233 124 233 124		10 803 481 112 728	
TRAVAUX FORESTIERS ZAPLOTNY	120 000 935 624	100	2 000 000 2 000 000		2 053 811 81 087	
TPDT	215 540 222 190	100	612 000 612 000		1 348 531 1 539	
COMBUSTIBLES 31	200 000 661 253	100	763 200 763 200		4 943 437 10 476	
FJB	432 200 811 300	60	609 120 609 120		0 0	
KALANDR	10 000 9 956	80	9 000 9 000		0 -44	
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SPR (2024)	1 372 500 -692 924	17	260 113 260 113		3 586 177 -7 393 326	
DPF (2024)	3 954 196 38 953 191	10	6 590 930 6 590 930		55 690 454 15 002 536	1 564 164
EPPLN (2025)	34 142 000 21 964 891	50	17 071 000 17 071 000		12 370 639 807 519	
AUTRES TITRES *Aucuns*						

7.3. Engagements financiers hors bilan

Cautions reçues :	Pour douanes	52 160 000 €
	Pour fournisseurs	21 066 414 €
	Pour fournisseurs de Dyneff Espagne	14 500 000 €
Couverture à terme :	Swaps et forwards	11 489 361.7 €
	Futures et swaps sur produits pétroliers	7 075 574.47 €
Lettres de crédit :	Pour fournisseurs import	47 500 000 €
Cautions données :	Pour filiales (Garanties maison mère)	45 667 199 €
Garanties bancaires :		
LCL	Caution ou garantie à 1ère demande sur opérations diverses	2 297 366
	Garantie de paiement à 1ère demande (marché France)	1 559 500
	Caution ou garantie directe de paiement étranger	3 000 000
	Caution ou garantie directe de paiement étranger	6 500 000
Banque Postale	Nantissement de compte titres non cotés	3 000 000
BECM	Nantissement de compte titres non cotés	1 900 000
BNP	Fiscales et douanes	2 437,35
	Avals et cautions divers	469 600
	Garanties internationales	5 000 000
Divers	Programme dispositif CEE Pacte entreprise	6 300 000

7.4. Engagements sur le personnel

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le calcul est déterminé salarié par salarié. Il prend en compte l'espérance de vie du salarié et sa probabilité de présence à l'âge de la retraite en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise. L'engagement a été calculé par la méthode des unités de crédit projetées telle que recommandée par la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- *Hypothèses actuarielles*

Taux d'actualisation	3.90%
Table de mortalité femme	TPGF05
Table de mortalité homme	TPGH05

- *Hypothèses catégorielles*

Catégorie	Modalités départ	Taux de charges patronales	Evolution des salaires	Rotation du personnel
CADRE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover CADRE
EMPLOYE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover EMPLOYE
MAITRISE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover AGENT MAITRISE

Catégorie		Age départ à la retraite
CADRE	Né en 1963 et moins	64 ans
	Né en 1964 et plus	65 ans
MAITRISE	Né en 1954 et moins	61 ans
	Né en 1955 et plus	62 ans
EMPLOYE	Né en 1961 et moins	62 ans
	Né entre 1962 et 1965	63 ans
	Né en 1966 et plus	64 ans

Intégration d'une nouvelle hypothèse : hypothèse démographique, le taux de rotation.

Taux de rotation (en %)	Toutes Catégories
AGE	
-30ans	14.90%
30-34ans	7.10%
35-39ans	6%

40-44ans	3.50%
45-49ans	2.50%
50-54ans	2.50%
55-59ans	0%
60 ans et +	0%

Participation des salariés

L'exercice 2025 a permis de distribuer au vu des résultats réalisés une participation de 1106113 € selon l'accord de participation.

Dyneff

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

Dyneff

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Dyneff,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dyneff relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : les informations relatives aux délais de paiement fournisseurs et clients ne concordent pas avec les dates d'échéances mentionnées dans les factures.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 8 juillet 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
Xavier Senent

Xavier Senent

2025

COMPTES ANNUELS

SAS DYNEFF

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

1300 AV ALBERT EINSTEIN

BAT 5 STRATEGIE CONCEPT

34000 MONTPELLIER

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros

RCS de Montpellier n° 305 800 997

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	747 122	468 749	278 373	292 727
Fonds commercial	2 858 438		2 858 438	2 839 459
Autres immobilisations incorporelles	5 843 701	5 014 676	829 025	489 046
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	11 317 862	9 420 032	1 897 830	2 395 544
Constructions	104 339 895	55 905 993	48 433 902	54 774 054
Installations techniques, mat. et outillage	25 271 168	19 903 050	5 368 118	6 046 198
Autres immobilisations corporelles	6 173 946	4 659 491	1 514 455	2 148 815
Immobilisations en cours, avances et acomptes	3 621 345		3 621 345	1 822 087
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	64 853 405	2 639 900	62 213 505	61 893 399
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22 713		22 713	22 317
Prêts				10 000
Autres immobilisations financières	1 226 381		1 226 381	1 218 830
ACTIF IMMOBILISE	**226 275 976**	**98 011 891**	**128 264 085**	**133 952 475**
(1) Dont à moins d'un an			1 226 381	1 228 830
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	82 221 554		82 221 554	51 281 116
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)				
Créances clients et comptes rattachés	95 678 263	8 006 278	87 671 985	121 143 867
Autres créances	72 972 249		72 972 249	93 162 867
Charges constatées d'avance	3 424 620		3 424 620	5 727 891
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Instruments financiers à terme et jetons de présence				
Disponibilités	30 615 055		30 615 055	6 681 111
ACTIF CIRCULANT	**284 911 740**	**8 006 278**	**276 905 462**	**277 996 853**
Frais d'émission d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différences d'éval.	28 969		28 969	2 113
TOTAL GENERAL	**511 216 686**	**106 018 169**	**405 198 517**	**411 951 440**
(1) Dont à moins d'un an			160 834 794	220 034 624

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000 000)	20 000 000	20 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	73 141 228	82 156 466
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**11 025 587**	**984 765**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 115 460	4 176 183
CAPITAUX PROPRES	**107 282 275**	**109 317 415**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	9 613 132	9 371 842
Provisions pour charges	1 383 835	1 442 528
PROVISIONS	**10 996 967**	**10 814 370**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	49 075 335	77 697 592
Emprunts et dettes financières divers (2)	3 463 836	34 853 968
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 383 236	1 037 721
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 705 396	113 634 697
Dettes fiscales et sociales	26 800 518	23 181 209
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	822 597	796 822
Instrument financier à terme		
Autres dettes	52 518 256	40 617 646
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	152 212	
DETTES (1)	**286 921 387**	**291 819 656**
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation	-2 113	
TOTAL GENERAL	**405 198 517**	**411 951 440**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes)	277 825 413	280 009 387
(2) Dont emprunt participatifs		

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises	2 041 229 137	2 246 418 010
Production vendue de biens		
Production vendue de services	9 386 685	6 562 622
CHIFFRES D'AFFAIRES	**2 050 615 821**	**2 252 980 633**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions	5 330 730	1 327 182
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 263	
Autres produits	282 115	3 686
PRODUITS D'EXPLOITATION	**2 056 233 929**	**2 254 311 501**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	1 969 950 777	2 158 927 070
Variation de stock (marchandises)	-30 940 438	9 165 817
Achats de matières premières et autres approvisionnements	259	681
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	55 011 921	50 458 469
Impôts, taxes et versements assimilés	1 896 362	1 596 821
Salaires et traitements	14 223 530	13 329 080
Cotisations sociales	5 252 956	4 840 446
Dotations d'exploitation :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 948 546	12 188 048
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		1 350 000
Sur actif circulant : dotations et dépréciations	415 732	327 605
Dotations aux provisions	1 746 608	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	25 194	
Autres charges	9 562 155	8 689 086
CHARGES D'EXPLOITATION	**2 039 093 602**	**2 260 873 124**
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 140 328**	**-6 561 623**
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	**8 995 579**	**7 549 372**
Produits financiers de participations (2)	3 263 699	2 555 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	457	95
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 842 642	3 615 669
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change	3 888 782	1 377 840
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**9 974 827**	**7 382 033**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 313 969	2 113
Intérêts et charges assimilées (3)	3 821 603	6 455 050
Différences négatives de change	3 839 255	924 871
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-979 248**	**167 339**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**16 161 080**	**-6 394 284**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**496 194**	**10 415 071**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**12 230**	**3 036 023**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**483 964**	**7 379 049**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 106 113	
Impôts sur les bénéfices	4 513 343	
TOTAL DES PRODUITS	**2 065 725 703**	**2 272 275 945**
TOTAL DES CHARGES	**2 054 700 116**	**2 271 291 179**
BENEFICE OU PERTE	**11 025 587**	**984 766**
(2) Dont produits concernant les entités liées	3 352 590	4 934 285
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	1 070 877	260 389

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

La Société a procédé à l'acquisition de 60% des titres de la société FJB et de sa filiale Entreprise Jean & Barthes en décembre 2025.

La Société a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la société Combustibles 31 en décembre 2025.

La Société a réalisé un exercice très solide avec un résultat d'exploitation de 17 140 k€ (2024 : - 6 562 k€) en fort redressement par rapport à l'exercice 2024.

Les stations autoroutières des Herbiers et de Rouillé ont vu leur durée de concession renouvelée et prolongée. Par ailleurs, les stations Vironvay et Limoges Est ont rejoint le réseau avec des débuts d'exploitation respectivement le 3 juin 2025 et le 2 décembre 2025.

La société Kalandr a été créée le 29 octobre 2025. La Société détient une participation de 80% dans Kalandr. Cette société a pour but le développement d'un logiciel de gestion du négoce et des risques énergétiques pour le compte du Groupe et pour sa commercialisation auprès de clients externes.

La société Dyneff Gas Station Network, détenue à 100% par la Société, a fait l'objet d'une liquidation volontaire le 6 mai 2025.

Enfin la Société au augmenté sa participation dans sa filiale Aneo dans le courant de l'année 2025, la portant à 85%.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

Les tensions géopolitiques au Moyen Orient, et notamment le conflit impliquant l'Iran, ont entraîné depuis le début du mois de mars 2026 une forte volatilité des marchés de l'énergie et une hausse significative des prix des produits pétroliers.

Dans ce contexte, le Groupe, dont l'activité est directement exposée à l'évolution des prix des produits énergétiques, a constaté une augmentation rapide des coûts d'achats des produits énergétiques.

Cette hausse des prix est toutefois globalement sans incidence sur la rentabilité du Groupe, celui-ci étant en mesure de répercuter l'évolution des cours dans ses prix de vente dans des délais courts.
En revanche, cette situation peut avoir pour effet d'augmenter significativement le niveau de besoin en fonds de roulement lié à la valorisation des stocks et des créances clients. Les termes de règlement et de crédit négociés avec nos fournisseurs sont également impactés, car le montant des encours fournisseurs progressent rapidement, ce qui nécessite la mise en œuvre de lettres de crédit ou d'autres formes de garanties de paiement. Le Groupe a adapté sa gestion de trésorerie en conséquence et dispose, à la date d'arrêté des comptes, de lignes de financement court terme suffisantes pour faire face à cette augmentation ponctuelle du besoin de financement.

À ce stade, et compte tenu des informations disponibles, le Groupe n'a pas identifié d'impact négatif significatif sur sa situation financière, sa performance ou sa continuité d'exploitation. Néanmoins, la situation géopolitique demeure évolutive et pourrait continuer à générer une volatilité accrue des prix de l'énergie dans les prochains mois.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis en conformité avec le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifient le règlement ANC n°2014-03 relatifs au Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Changements de méthodes comptables :

Le règlement ANC n° 2022-06, amende le Plan Comptable Général et est d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2025. Ce règlement modifie notamment la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers utilisés pour les annexes des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont quant à eux pas retraités rétrospectivement et seuls des reclassements et regroupements sont opérés au sein du bilan ou du compte de résultat afin de respecter le nouveau format des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'incidence en 2025.

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, le résultat exceptionnel comprend désormais uniquement les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement (et possibilité d'inclure pour être exhaustif; les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ; les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.)

La société a recours à un contrat d'affacturage conclu avec BNP Paribas Factor, portant sur la cession de ses créances clients. Conformément aux dispositions applicables en matière de cession de créances, la subrogation entraîne un transfert de propriété des créances au profit du factor. En conséquence, les créances cédées sont décomptabilisées à la date de leur prise en charge par le factor.

En contrepartie, il est constaté une créance sur le factor, reflétant le montant des sommes dues par ce dernier au titre des créances cédées.

Le contrat prévoit par ailleurs un mécanisme permettant à la société de mobiliser les montants disponibles avant encaissement des créances correspondantes. À ce titre, le solde disponible du compte d'affacturage, immédiatement mobilisable, est présenté en disponibilités.

Au 31 décembre 2025 :

- Les créances cédées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 30 809 K€ et sont déduites du poste Créances clients et comptes rattachés ;
- Les créances cédées indisponibles s'élèvent à 2 771 K€ et sont incluses dans les Autres créances ;
- Les fonds de garantie, dont l'échéance est inférieure à un an, constitués auprès du factor s'élèvent à 1 985 K€ et sont comptabilisés en Autres créances ;
- Le fonds de garantie, dont l'échéance est supérieure à un an, constitué auprès du factor s'élève à 600 K€ et est comptabilisé en Immobilisations financières ;
- Les encaissements perçus par le factor et non affectés sont déduits du poste Créances clients et comptes rattachés ;
- Le solde disponible du compte d'affacturage s'élève à 16 161 K€ et est présenté en Disponibilités. »

3.1. Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Elles se composent essentiellement de fonds commerciaux achetés qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 5 années.

La société a déterminé que les fonds de commerce ont une durée de vie non limitée, car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité de ces fonds.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité prévue, en fonction des durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée économique	Durée fiscale
Constructions	30 ans	20 ans
Constructions légères	20 ans	15 ans
Installations techniques, mat.outillage	10 ans	8 ans
Install. générales agencts, aménagts	10 ans	10 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans	5 ans
Mobilier	5 ans	5 ans

Les taux d'amortissements pratiqués sur les biens décomposés sont les suivants :

Structure de la construction : (Gros œuvre, terrassement, VRD, Maçonnerie...)	L	30 ans
Composant 1 : (Façades, étanchéité, couverture, Menuiseries ext...)	L	20 ans
Composant 2 : IGT (Inst générales, chauffage, plomberie, électricité, serrurerie...)	L	15 ans
Composant 3 : (Agencements, menuiserie int, décoration, Carrelages, peintures, signalisation...)	L	10 ans

Immobilisations en cours

Les mouvements du poste d'immobilisations en cours sur l'exercice 2025 sont constitués essentiellement du suivi de travaux et transferts vers postes d'immobilisations amortissables lors de l'ouverture des nouvelles stations autoroutières.

Immobilisations financières

Participations et autres titres :

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription.

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice afin de s'assurer que la valeur d'usage des titres est supérieure à la valeur comptable.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de chaque société.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks de carburant des dépôts primaires sont composés de stock outil et de stock de réserve et sont évalués selon la méthode du Prix Moyen Pondéré depuis le 1er janvier 2007.

Les stocks des dépôts secondaires sont également valorisés selon un Prix Moyen pondéré.

Le stock de l'ensemble des produits pétroliers représente un montant de 58 409 K euros (y compris le stock de tickets pour 14 155K euros).

Le stock des boutiques de stations-service représente un montant de 2 365 K euros.

Le stock divers des accessoires cuve et lubrifiants représente un montant de 739 K euros.

Le stock des certificats d'économie d'énergie représente un montant de 20 338 K euros pour les Produits Pétroliers et 117 K euros pour le GAZ

Le stock de garantie de capacités et d'origine pour l'activité ELECTRICITE s'élève à 30 K euros et pour l'activité GAZ à 224 K euros.

Dans le cas où la valorisation ainsi définie est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est constituée.

Afin d'obtenir des certificats d'économie d'énergie, Dyneff a pris à charge des dépenses de travaux d'économie d'énergie, effectués chez des particuliers.

Impact de l'obligation de stockage stratégique :

« En tant que pétrolier, la société DYNEFF est soumise à l'obligation de stockage stratégique. Le coût des stocks détenus par le Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP) est couvert par une redevance payée par tous les opérateurs pétroliers. Le montant de la charge comptabilisée en 2025 s'élève à 8 732 k€.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, à la clôture de chaque période, les risques de non-recouvrement sont pris en compte et font l'objet d'une provision le cas échéant.

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.5. Informations complémentaires

La société Dyneff est consolidée au niveau d'ANAN International. ANAN international est cotée à la bourse de Singapour (code Y35).

3.6. Intégration fiscale

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Rompetrol France et Dyneff SAS, DPPLN SAS et Dyneff Retail SAS.

Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont conservées chez la mère. Le taux d'imposition est de 25%.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	8 854 937	596 761		2 437	9 449 261
Total 1 Incorporelles	**8 854 937**	**596 761**	**0**	**2 437**	**9 449 261**
Terrains	11 319 440			1 578	11 317 862
Constructions sur sol propre	5 196 246				5 196 246
Constructions sur sol d'autrui	60 373 891	155 271		93 968	60 435 193
Constructions installations, agencements…..	36 743 517	2 150 152		185 212	38 708 457
Installations générales et agencements	633 695				633 695
Installations techniques, matériels et outillages	24 322 883	1 123 894		175 608	25 271 168
Matériel de transport	1 306 788	1 946			1 308 734
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 124 494	117 667		10 643	4 231 517
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**144 020 954**	**3 548 930**	**0**	**467 009**	**147 102 875**
Immobilisations corporelles en cours (1)	1 822 086	1 799 258		-1	3 621 345
Total 3 Encours Corporelles	**1 822 086**	**1 799 258**	**0**	**-1**	**3 621 345**
Acomptes					
TOTAL	**154 697 977**	**5 944 949**	**0**	**469 445**	**160 173 481**

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Les immobilisations Incorporelles se composent essentiellement de fonds commerciaux achetés qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Le détail par site de ces fonds est le suivant :

Site	Montant
- Agence Carcassonne	42 423
- Agence Colombiers	35 063
- Agence Perpignan	44 972
- Agence Castelnaudary	32 014
- Produits petroliers siège	71 209
- Agence Bayonne	11 739
- Station Colombiers	36 359
- Station Sète	45 642
- Station Gruissan	76 069
- Station 108 av Bordeaux	56 292
- Station 14 av Carnot	6 555
- Station St Etienne	140 000
- Station Toulouse / Lespinet	22 000
- Fonds Lézignan/Narbonne/ Durban/Cap de Pla	1 110 000
- Fdc Soler . Prades	40 000
- Fdc Carcassonne Iéna	400 000
- Fdc Cadorin	65 000
- Fdc DCCL Lyon	250 000
- Fdc Hydrocarbures Moriérois	50 000
- Fdc JMR	262 030
- Fdc acquisition CVC	17 100
TOTAL	2 814 468

La société a déterminé que les fonds de commerce ont une durée de vie non limitée, car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité de ces fonds.

Un test de dépréciation systématique est réalisé au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Ce test permet de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle correspond au chiffre d'affaires généré par chaque fonds afin de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Station	31/12/2024	Dotation	Reprise	31/12/2025
Labarthe Inard	260 000,00			260 000,00
Toulouse S/S	250 000,00			250 000,00
Toulouse S/N	2 022 476,00			2 022 476,00
Chavagnes	800 000,00			800 000,00
Vallée de l'erve	650 000,00			650 000,00
Saulce	100 000,00			100 000,00
	4 082 476,00	-	-	4 082 476,00

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées :

- de programmes informatiques amortis en linéaire sur 5 ans
- de redevance infrastructure autoroutière, amorties en linéaire sur la durée de la concession.

Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Durée d'utilisation	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	5 ans				
- Programmes informatiques					
- Concessions	Selon durée de vie des concession	5 233 704	252 158	2 438	5 483 425
Total 1		**5 233 704**	**252 158**	**2 438**	**5 483 425**
Terrains		4 841 420	497 714	1 578	5 337 556
Constructions	30 ans	47 539 599	8 645 360	278 966	55 905 993
Installations générales et agencements	10 ans	380 021	88 981		469 002
Installations techniques, matériels et outillages	10 ans	18 276 685	1 801 288	174 923	19 903 050
Matériel de transport	5 ans	709 709	205 206		914 915
Matériel de bureau informatique, mobilier	5 ans	2 826 432	457 840	8 697	3 275 575
Emballages récupérables et divers					
Total 2		**74 573 866**	**11 696 389**	**464 154**	**85 806 091**
TOTAL		**79 804 570**	**11 948 547**	**466 602**	**91 289 515**

Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025	Provision	Valeur Nette au 31/12/2025
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	62 248 299	2 619 400	14 294	64 853 405	2 639 900	62 213 505
Autres titres immobilisés	22 317	396		22 713		22 713
Prêts et autres immobilisations financières	1 228 830	178 696	181 144	1 226 382		1 226 382
TOTAL	**63 499 446**	**2 055 413**	**195 438**	**66 102 500**	**2 639 900**	**63 462 600**

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Matières premières			
Marchandises	82 221 554		82 221 554
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	**82 221 554**	**0**	**82 221 554**

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 189 922 086 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 226 381	1 226 381	
ACTIF CIRCULANT :			**0**
Clients	84 785 331	84 785 331	
Clients douteux	10 892 932	10 892 932	
Personnel et comptes rattachés	39 509	39 509	
Organismes sociaux	236 348	236348	
Etat : impôts et taxes diverses	6 456 871	6 456 871	
Groupe et associés	59 134 967	59 134 967	
Débiteurs divers	7 104 555	7 104 555	
Charges constatées d'avance	3 424 620	3 424 620	
TOTAL	**172 075 133**	**172 075 133**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)	10 000		

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	95 678 263	8 006 278	87 671 985	121 143 867
Autres créances	72 972 249		72 972 249	93 162 867
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**168 650 512**	**8 006 278**	**160 644 234**	**214 306 734**

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	13 480 865	11 123 399
Avoirs à recevoir	1 618 141	984 571
Divers produits à recevoir	177 833	- 195 567
TOTAL	**15 276 839**	**11 912 403**

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 424 620 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	3 424 620	5 727 891
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**3 424 620**	**5 727 891**

Nature	Montant
Abonnement 1225	688 107 €
Abonnement Nexity	6 549 €
CCA CEE	2 316 093 €
CCA EDF	4 040 €
CCA FLOWLINE	75 470 €
CCA LOYER	13 359 €
CCA ELEC VENTE	321 000 €
TOTAL	**3 424 618 €**

4.7. Créances sur les entreprises liées au 31/12/2025

	C/Courants	Clients
Comb.de Cerdagne	514 500,00 €	260,24 €
DPPLN		874,92 €
Dyneff Espagne		6 789,17 €
Natgas		146,47 €
Orceyre		1 280,15 €
Plantier		
Rossignol	118 580,00 €	408,52 €
Rompetrol France	33 461 931,56 €	1 303 894,99 €
Dyneff Retail	8 772 273,25 €	
Anéo	357 500,00 €	
TPDT	3 804 500,00 €	126 937,48 €
ABC Béziat		537,20 €
Géraud Tampier		23 995,13 €
Alegri	49 000,00 €	
Recoules	26 152,10 €	313,99 €
TFZ	2 044 000,00 €	134 147,76 €
EPPLN	3 875 000,00 €	
CPA	4 501 032,80 €	95 826,82 €
Jean & Barthes	76 802,39 €	
Global Ethic Delta	5 500,00 €	162,96 €
Neel Fraisse	767 000,00 €	1 175,98 €

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Le capital est composé de 12 569 actions de 1591,22 euros de valeur nominale

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Tableau de variation des capitaux propres	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	20 000 000					20 000 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport						-
Ecart de réévaluation						-
Ecart d'équivalence						-
Réserve légale	2 000 000					2 000 000
Réserves statutaires						-
Réserves règlementées						-
Autres réserves						-
Report à nouveau	82 156 466	984 765	- 10 000 000			73 141 231
Résultat de l'exercice	984 765	- 984 765		11 025 587		11 025 587
Subventions d'investissements						-
Provisions règlementées	4 176 183				- 3 060 723	1 115 460
Total des capitaux propres	**109 317 414**	**-**	**- 10 000 000**	**11 025 587**	**- 3 060 723**	**107 282 278**

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour litige prud'homal	127 950	140 000	53 950	214 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	2 113	28 969		31 082
TOTAL	**130 063**	**168 969**	**53 950**	**245 082**

- **Provision pour litiges sociaux.**

Les provisions pour litiges sociaux s'élèvent à 214 K€ et concernent principalement des litiges prud'homaux. Chaque dossier est provisionné suivant le risque estimé.

- **Provision pour Perte de Change**

Une provision pour perte de change d'un montant de 31 K€ a été comptabilisée au titre de l'exercice afin de couvrir le risque de change latent constaté sur les opérations libellées en devises à la date de clôture.

Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 442 528	0	58 693	1 383 835
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	9 241 779	1 606 606	1 480 335	9 368 050
TOTAL	**10 684 307**	**1 606 606**	**1 539 058**	**10 751 885**

➢ Provision pour indemnité de départ à la retraite.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour leurs indemnités de départ à la retraite est comptabilisé.

Au 31/12/2025, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 1 384 K€.

➢ Provisions pour risques

Celles-ci sont destinées à faire face aux risques encourus par la société suite à des litiges.

Ces provisions sont constituées :

- Pour le fonds de garantie des CEE pour un montant à fin 2025 de 8 083 K€.

L'administration possède un droit de reprise de six années après la date d'enregistrement du certificat. Par exemple, un certificat enregistré en 2019 peut potentiellement être annulé jusqu'en 2025. Ce risque d'annulation est réel et par conséquent, il a été décidé de constituer un fonds de garantie afin de couvrir ce risque de reprise.
Ci-joint l'historique des dotations et reprises exceptionnelles concernant le fond de Garantie CEE

Année	ANV Fond de garantie CEE	Dotation	Reprise	Solde
2021		7 283 857,00		7 283 857,00
2022	7 283 857,00	308 143,00		7 592 000,00
2023	7 592 000,00	1 475 448,00	778 008,00	8 289 440,00
2024	8 289 440,00	2 164 648,00	3 154 065,00	7 300 023,00
2025	7 300 023,00	873 543,00	173 566,00	8 000 000,00

- Pour les démantèlements et dépollutions de nos sites :

Cette provision, actualisée à chaque fin d'exercice figure dans les comptes de 2025 pour un montant de 1 285 K€.

Emmaüs
L'association Emmaüs Solidarité a contracté plusieurs contrats d'approvisionnement gaz pour alimenter différents sites Emmaüs sur la période de 2022-2025. Avant la fin de l'année 2022, Emmaüs nous a notifié la résiliation des contrats au motif que le signataire n'était pas habilité. Les créances relatives aux livraisons de l'exercice 2022 ont été provisionnées à hauteur de 749 K€. Par ailleurs, une provision pour risque et charge d'un montant de 4 412k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022 au titre des pertes sur la revente à partir de 2023 des stocks de gaz achetés et non livrés à Emmaüs.
Cette provision doit être reprise au rythme des reventes de ce stock. Sur 2025 nous avons comptabilisé des reprises sur provisions pour 1 008 K€ soldant ainsi la provision constatée en 2022 à fin 2025.

Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	4 082 476			4 082 476
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	354 900	2 285 000		2 639 900
Provisions autres immos financières				
TOTAL	**4 437 376**	**2 285 000**	**0**	**6 722 376**

- Provisions sur immobilisations corporelles

Les provisions des immobilisations corporelles émanent des tests impairment pratiqués annuellement sur les stations-services. Ils en résultent qu'il n'y a aucune reprise et dotation complémentaire sur cet exercice. Le montant inscrit au bilan en date du 31/12/2025 est de 4 082 K€ identique à celui du 31/12/2024.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations/Reprise	Au 31/12/2025
Dépréciation Labarthe Inard	260 000		260 000
Dépréciation Toulouse SN	2 022 476		2 022 476
Dépréciation Toulouse SS	250 000		250 000
Dépréciation Chavagne	800 000		800 000
Dépréciation Vallée de l'Erve	650 000		650 000
Dépréciation Saulce	100 000		100 000
TOTAL	4 082 476		4 082 476

➢ Provisions sur titres de participations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations/Reprise	Au 31/12/2025
Titres TPDT	60 000		60 000
Compte courant TPDT	245 000		245 000
Titres DPPLN		1 285 000	1 285 000
Titres FHE		1 000 000	1 000 000
Titres RCN	49 900		49 900
TOTAL	354 900	2 285 000	2 639 900

Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Amortissements dérogatoires	1 599 423	12 230	496 194	1 115 460
TOTAL	**1 599 423**	**12 330**	**496 194**	**1 115 460**

Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Poste : Clients douteux	8 751 536	415 732	1 160 990	8 006 278
Poste : Autres créances				
TOTAL	**8 751 536**	**415 732**	**1 160 990**	**8 006 278**

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	34 418 023	34 418 023		
à plus d'1 an à l'origine	14 657 312	5 563 450	9 093 862	
Emprunts et dettes financières divers	3 463 836	3 463 836		
Fournisseurs et comptes rattachés	152 705 396	152 705 396		
Personnel et comptes rattachés	3 238 199	3 238 199		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 178 600	2 178 600		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	18 752 137	18 752 137		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 512 025	2 512 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	822 597	822 597		
Groupe et associés	51 350 861	51 350 861		
Autres dettes	1 002 969	1 002 969		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	152 212	152 212		
TOTAL	**285 254 168**	**276 160 305**	**9 093 862**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 838 501			

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 473 739	52 967 443
Dettes fiscales et sociales	5 675 284	3 691 690
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98 013	87 692
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 146	
Avoirs à établir	390 353	211 662
Intérêt courus à payer	278 189	385 215
DETTES	**72 959 724**	**57 343 702**

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	152 212	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**152 212**	**0**

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros au 31/12/2025	Compts courants	Fournisseurs
Comb.de Cerdagne		-5 638,10 €
DPPLN	-596 335,96 €	-12 979,34 €
Dyneff Espagne	-25 344 806,69 €	-114 805,82 €
Gas station network		
Natgas	-7 926 000,00 €	-207 694,68 €
Orceyre	-3 734 000,00 €	-209 920,67 €
Plantier	-296 000,00 €	-4 465,54 €
Rossignol		
Rompetrol France		
Dyneff Retail		-14 449 630,10 €
Boissonnade	-1 271 000,00 €	-32 060,53 €
Anéo		
Aubac	-1 637 500,00 €	-224 130,54 €
TPDT		-54 641,72 €
ABC Béziat	-887 500,00 €	-105 330,44 €
Géraud Tampier	-458 400,00 €	-26 939,95 €
Alegri		-3 094,75 €
Recoules		
TFZ		
EPPLN		
France Habitat Energie	-513 000,00 €	-15 149,08 €
CPA		-88 169,58 €
Jean & Barthes		
Global Ethic Delta		
Neel Fraisse		

Dettes en devises

Un écart de conversion est pratiqué lorsque la valeur d'inventaire calculée au taux de clôture est différente de la valeur comptable.

Un écart de conversion actif de 31 K€ a été comptabilisé à ce titre à la fin de la période.

Passifs éventuels

La société réalise des diagnostics de la pollution de ses principaux sites (dépôts secondaires, stations) et estime les coûts de dépollution. La continuité d'exploitation de ces sites n'étant pas menacée, ces coûts ne sont pas provisionnés.
Sur la base des diagnostics effectués, il n’a pas été relevé de risques financiers importants liés à des opérations de dépollution dans le cas d’un arrêt futur d’activité sur un site.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025
Chiffre d'affaires PP	1 964 561 329,16
Chiffre d'affaires GAZ	19 209 847,31
Chiffre d'affaires ELECTRICITE	10 389 446,73
Chiffre d'affaires BOUTIQUES	43 517 493,07
Chiffre d'affaires AUTRES	12 937 705,18

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corpo.	5 263	
Reprise sur amortissement et provisions et autres produits	5 612 845	1 330 868
TOTAL	**5 618 108**	**1 330 868**

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

	Honoraires 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	**172 000 €**
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (1)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	**10 000 €**
TOTAL	**182 000 €**

6.4. Certificat d'économie d'énergie

L'article 14 de la loi du 13 juillet 2005 soumet à des obligations d'économie d'énergie les personnes morales qui vendent de l'électricité, du gaz, de la chaleur ou du froid aux consommateurs finals, et dont les ventes annuelles excèdent un seuil ainsi que les personnes physiques qui vendent du fioul domestique aux consommateurs finals.

L'Autorité des normes Comptables a adopté fin 2012 un nouveau règlement : homologué par arrêté du 28/12/2012 et publié au JO du 30/12/2012, celui-ci change la méthode de comptabilisation des certificats d'économie d'énergie à compter du 01/01/2014, tout en permettant son application par anticipation aux exercices 2012 et 2013.

Ce règlement prévoit que :

- Les certificats d'économie d'énergies, qui peuvent être utilisés soit pour se libérer de l'obligation d'économie d'énergie, soit pour être cédés, répondent à la définition comptable des actifs figurant à l'article 211-1-1 du règlement ANC N° 2014-03.
- Les certificats d'économie d'énergie peuvent être détenus dans deux buts distincts :
 - Pour se conformer aux exigences de la réglementation relative aux économies d'énergie
 - À des fins de négoce, les deux modèles économiques pouvant coexister au sein d'une même entreprise.

Situation CEE

Dans ce cadre, en 2025 :

- Les ventes de Dyneff ont généré une obligation d'économie d'énergie de : 5 977 382 240 kwh
- Il a été acquis en 2025 un cumul de : 7 047 554 443 kwh.
- Soit à fin 2025 un stock de certificats d'économie d'énergie de 2 288 328 366 kwh valorisé en CUMP pour 20 338 290 euros.

6.5. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 305 752 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**8 995 579**	**7 549 372**
Produits financiers de participations	3 263 699	2 555 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	457	95
Autres intérêts et produits assimilés	1 842 642	3 615 669
Reprises sur dépréciations		
Différences positives de change	3 888 782	1 377 840
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Produits de cessions d'immobilisations financières		
CHARGES FINANCIERES	**9 974 827**	**7 382 033**
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 313 969	2 113
Intérêts et charges assimilées	3 821 603	6 455 050
Différences négatives de change	3 839 255	924 871
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-979 248**	**167 339**

Gestion du risque de change

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des cours de change, principalement le USD.

Dans le cadre de sa politique de couverture, le groupe a recours à des swaps et des opérations d'achats ou de vente à terme.

Les gains et pertes sont reconnus en comptabilité au moment du dénouement des opérations.

A noter que le résultat réalisé sur les opérations d'optimisation échues non qualifiées de couverture a été comptabilité en résultant opérationnel plutôt qu'en résultat financier afin de refléter au mieux l'intention de gestion et la stratégie économique suivie par le Groupe Dyneff.

Juste valeur des instruments financiers

La société se conforme aux dispositions du règlement ANC 2015-05.

La société couvre le risque de fluctuation des cours par l'achat/ vente de futures sur marché International Exchange (ICE)

Les instruments souscrits ne génèrent pas d'écritures comptables lors de l'ordre, sauf éventuel appel de marge, enregistré dans un compte de tiers.

La totalité des gains et pertes débouclés au cours de l'exercice est enregistrée en achats dans le compte de résultat et représente un gain de 2 292 K€ sur l'exercice. (Dénouement des instruments).

Ces pertes sont compensées par les pertes/gains réalisés sur les variations de produits pétroliers dont le risque est précisément couvert par les futures. (Principe de réciprocité) C'est la raison pour laquelle ce résultat n'est pas reclassé en frais financiers.

Pour les instruments ouverts à la clôture, et afin de répondre aux exigences normatives de l'ANC 2015-05, la juste valeur des couvertures est :
- Enregistrée à l'actif du bilan si positive
- Enregistrée au passif du bilan si négative

Voici les engagements hors bilan :

Au 31 décembre 2025	
Swap d'émission	
Montant notionnel (a)	11 489 361,70
Valeur de marché, pied de coupon (b)	- 8 364,90
Options d'achats d'actions	
Montant notionnel (a)	7 075 574,47
Valeur de marché	89 565,96

(a) ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent
(b) cette valeur a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de marché en vigueur à la clôture.

6.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 483 964 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	496 194	10 415 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 230	3 036 023
RESULTAT EXCEPTIONNEL	483 964	7 379 049

6.7. Information sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Rubriques	
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : AnAn International Limited Singapore AnAn Petrochemical & Energy Pte Ltd Siège : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903 N° d'identification si entité française : Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 10 Anson Road,#17-12 International Plaza,Singapore 079903
Entités établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : ROMPETROL France Siège : 1300 Av Albert Einstein Bat 5 – Stratégie Concept 34 000 MONTPELLIER N° d'identification si entité française : RCS de Montpellier n° 488 120 478 Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenus : 1300 Av Albert Einstein Bat 5 – Stratégie Concept 34 000 MONTPELLIER

6.8. Impôt sur les bénéfices

La société DYNEFF SAS est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ROMPETROL France .

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	15 538 930	8 305 287	18 053 372			4 513 343	11 025 587

		Exercice 2025
Bénéfice comptable de l'exercice		11 025 587
1. Réintégrations fiscales		13 618 415
2. Déductions fiscales		-5 313 128
Détermination du résultat fiscal	**BENEFICE**	**DEFICIT**
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	19 338 872	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		1 277 500
RESULTAT FISCAL	**18 053 372**	

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :		
Provisions réglementées :		
PHP	2 576 760	0
Amortissements dérogatoires	1 599 423	1 115 460
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :		
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 442 528	1 383 835
Participation	0	1 106 113
Congés payés	1 550 833	1 555 036
Organic	550 377	504 512
Effort construction	57 862	57 890
Impairment Station	4 082 476	4 082 476
Provision CEE	7 300 000	8 000 000
TOTAL	**19 160 259**	**17 805 322**

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :		
Provisions réglementées :		
PHP	644 190	
Amortissements dérogatoires	399 957	278 865
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :		
Provision pour indemnité de départ à la retraite	360 632	345 959
Participation	0	276 528
Congés payés	387 708	388 759
Organic	137 594	126 128
Effort construction	14 466	14 473
Impairment Station	1 020 619	1 020 619
Provision CEE	1 825 000	2 000 000
TOTAL	**4 790 166**	**2 451 331**

Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2025
Résultat de l'exercice	11 025 587
- Impôt sur les bénéfices	4 513 343
- Crédits d'impôts :	0
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	**15 538 930**

6.9. Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	12 569			1 591.22
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaires sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'exercice 2025, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2025	Effectif
Cadres	90
Agents de maîtrise	41
Employés	182
TOTAL	**313**

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS ROMPETROL France 1300 Avenue ALBERT EINSTEIN 34000 MONTPELLIER - FRANCE.

Liste des filiales et des participations

Dénomination *Siège Social*	*Capital* *Capitaux Propres*	*Q.P. Détenue* *Divid.encaiss.*	*Val. brute Titres* *Val. nette Titres*	*Prêts, avances* *Cautions*	***Chiffre d'affaires*** ***Résultat***	***Dividendes*** ***reçus***
FILIALES (plus de 50%)						
ABC Beziat	7 130 1 323 482	100	2 180 787 2 180 787		14 208 780 228 466	
ALEGRI	16 000 425 598	100	436 650 436 650		10 727 672 47 956	
ANEO	8 000 641 500	85	2 805 000 2 805 000		4 585 432 -462 974	157 500
AUBAC	200 000 2 240 730	100	1 726 388 1 726 388		15 855 015 458 765	
BOISSONNADE	8 000 1 941 386	100	1 189 267 1 189 267		11 776 753 346 149	
COMBUSTIBLES DE CERDAGNE	10 000 741 096	100	10 000 10 000		11 808 794 241 482	
CPA	2 035 998 5 216 109	100	8 621 614 8 621 614		126 237 400 2 212 116	
DPPLN	3 601 675 96 630	100	1 385 865 1 385 865		 114 027	
DYNEFF ESPANA	601 000 21 704 966	100	3 162 639 3 162 639		432 641 172 3 263 346	
DYNEFF RETAIL	60 000 1 145 773	100	650 073 650 073		12 041 358 17 923	
FRANCE HABITAT ENR	30 000 1 024 925	100	6 223 609 6 223 609		5 167 096 -262 794	
GLOBAL'ETHIC DELTA	2 000 15 827	100	2 983 2 983		845 010 7 105	
GERAUD TAMPIER	125 161 1 325 646	100	876 351 876 351		16 008 176 360 195	
NATGAS	1 000 000 11 375 416	100	600 000 600 000		75 406 115 1 267 579	
NEEL FRAISSE	200 000 56 634	100	1 100 000 1 100 000		2 073 717 -110 111	
ORCEYRE	28 330 5 421 034	100	4 136 716 4 136 716		25 138 064 737 425	
PLANTIER	10 000 804 423	100	10 000 10 000		11 194 019 182 053	
RECOULES	30 000 326 676	100	789 785 789 785		11 816 809 55 125	
ROSSIGNOL	8 000 515 719	100	233 124 233 124		10 803 481 112 728	
TRAVAUX FORESTIERS ZAPLOTNY	120 000 935 624	100	2 000 000 2 000 000		2 053 811 81 087	
TPDT	215 540 222 190	100	612 000 612 000		1 348 531 1 539	
COMBUSTIBLES 31	200 000 661 253	100	763 200 763 200		4 943 437 10 476	
FJB	432 200 811 300	60	609 120 609 120		0 0	
KALANDR	10 000 9 956	80	9 000 9 000		0 -44	
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
SPR (2024)	1 372 500 -692 924	17	260 113 260 113		3 586 177 -7 393 326	
DPF (2024)	3 954 196 38 953 191	10	6 590 930 6 590 930		55 690 454 15 002 536	1 564 164
EPPLN (2025)	34 142 000 21 964 891	50	17 071 000 17 071 000		12 370 639 807 519	
AUTRES TITRES *Aucuns*						

7.3. Engagements financiers hors bilan

Cautions reçues :	Pour douanes	52 160 000 €
	Pour fournisseurs	21 066 414 €
	Pour fournisseurs de Dyneff Espagne	14 500 000 €
Couverture à terme :	Swaps et forwards	11 489 361.7 €
	Futures et swaps sur produits pétroliers	7 075 574.47 €
Lettres de crédit :	Pour fournisseurs import	47 500 000 €
Cautions données :	Pour filiales (Garanties maison mère)	45 667 199 €
Garanties bancaires :		
LCL	Caution ou garantie à 1ère demande sur opérations diverses	2 297 366
	Garantie de paiement à 1ère demande (marché France)	1 559 500
	Caution ou garantie directe de paiement étranger	3 000 000
	Caution ou garantie directe de paiement étranger	6 500 000
Banque Postale	Nantissement de compte titres non cotés	3 000 000
BECM	Nantissement de compte titres non cotés	1 900 000
BNP	Fiscales et douanes	2 437,35
	Avals et cautions divers	469 600
	Garanties internationales	5 000 000
Divers	Programme dispositif CEE Pacte entreprise	6 300 000

7.4. Engagements sur le personnel

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le calcul est déterminé salarié par salarié. Il prend en compte l'espérance de vie du salarié et sa probabilité de présence à l'âge de la retraite en fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise. L'engagement a été calculé par la méthode des unités de crédit projetées telle que recommandée par la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- *Hypothèses actuarielles*

Taux d'actualisation	3.90%
Table de mortalité femme	TPGF05
Table de mortalité homme	TPGH05

- *Hypothèses catégorielles*

Catégorie	Modalités départ	Taux de charges patronales	Evolution des salaires	Rotation du personnel
CADRE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover CADRE
EMPLOYE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover EMPLOYE
MAITRISE	Volontaire	45%	2.5%	Table turnover AGENT MAITRISE

Catégorie		Age départ à la retraite
CADRE	Né en 1963 et moins	64 ans
	Né en 1964 et plus	65 ans
MAITRISE	Né en 1954 et moins	61 ans
	Né en 1955 et plus	62 ans
EMPLOYE	Né en 1961 et moins	62 ans
	Né entre 1962 et 1965	63 ans
	Né en 1966 et plus	64 ans

Intégration d'une nouvelle hypothèse : hypothèse démographique, le taux de rotation.

Taux de rotation (en %)	Toutes Catégories
AGE	
-30ans	14.90%
30-34ans	7.10%
35-39ans	6%

40-44ans	3.50%
45-49ans	2.50%
50-54ans	2.50%
55-59ans	0%
60 ans et +	0%

Participation des salariés

L'exercice 2025 a permis de distribuer au vu des résultats réalisés une participation de 1106113 € selon l'accord de participation.